

# LES CONSOMMATEURS D'ABORD

Les  
procurations

**LES  
BANQUES  
S'ENGAGENT**

À DONNER PLUS  
D'INFORMATION SUR :

Les comptes  
de dépôt  
conjoint

Les  
hypothèques  
subsidiaires

Pour en savoir plus, consultez [fin.gc.ca](http://fin.gc.ca)